Rütisbergstrasse 8 8156 Oberhasli +41 43 411 08 30

Rue de Long Vernex 1 1545 Chevroux +41 26 667 00 28

Cahier des charges / Bilan de contrôle

Législation: Seules les personnes avec un permis de grutier ou un permis d'élève grutier sont

autorisées à effectuer des travaux avec une grue. (art. 5/2 règlement grues).

Généralités: La grue doit être contrôlée et entretenue périodiquement par le grutier responsable.

Ces travaux de contrôle et d'entretien doivent être consignés par le grutier.

Le locataire de la grue doit contrôler l'exécution de ces travaux dans les délais sous-mentionné.

Le grutier est responsable des contrôles réguliers de l'état de fonctionnement et les travaux d'entretien de «sa» grue.

Journalier:

Mise en service:

- Contrôler si le câble de levage et les câbles du treuil de chariot se déplacent sans torsion dans les poulies et sur le tambour à câble.
- Contrôler la fonction des manipulateurs et des interrupteurs de fin de course.
- Contrôler la fonction des freins de levage, d'orientation et de chariot, et contrôler la mise en giration libre (girouette).
- Si une limitation de la zone de travail est installée, vérifier les lignes de coupure à plusieurs endroits.

Fin du travail:

- Décrocher toutes les charges et les élingues, y compris la rallonge du crochet.
- Positionner le chariot et le crochet dans la position prescrite.
- Vérifier le bon fonctionnement du dispositif de mise en girouette.
- Si la flèche ne peut pas tourner librement, la grue doit être haubanée selon les instructions du fabricant. Cela peut nécessiter un lestage supplémentaire.

Hebdomadaire: Travaux de contrôle:

(Rapport!)

- Contrôle visuel et contrôle d'intégralité des boulons, écrous et axes (tour, flèche, couronne d'orientation).
- Contrôler l'endommagement, l'usure et le graissage du câble de levage et du câble de chariot.
- Contrôler l'endommagement et l'usure de toutes les poulies à câbles et les galets de chariot.
- Vérifier par un contrôle visuel que les éléments de construction, en particulier les tubes diagonaux de la tour et de la flèche, ne sont pas fissurés ou endommagés.
- Contrôler l'appui du châssis en croix ou des rails sur les fondations, en particulier pour vérifier qu'ils ne se déplacent pas latéralement.
- Vérifier que les fondations ne sont pas fissurées ou affaissées.

Travaux d'entretien:

- Graisser tous les points de graissage. Attention particulière:
- Graisser la couronne et les engrenages, faire tourner la grue pendent le graissage.
- Vérifier l'absence d'abrasion du métal dans la graisse.
- Graisser le câble de levage et les câbles du treuil avec de l'huile de câble. (Seulement si les câbles sont secs et pas zingués).

Mensuel: (Rapport!)

- Contrôler le roulement à billes axial et la linguette de sécurité du crochet.
- Contrôler l'état des interrupteurs de surcharge et l'interrupteur principal.
- Contrôler le niveau d'huile des réducteurs de treuil de levage, chariot et d'orientation.
- Sur les moteurs à bagues, vérifier l'état des charbons de contact.

Tous les travaux d'entretien, les contrôles, les défaillances, les incidents etc. doivent être enregistrés dans le carnet de grue.